



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/26  
18 novembre 2003

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante et unième réunion  
Montréal, 17 - 19 décembre 2003

**PROPOSITIONS DE PROJET : BURUNDI**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Réfrigération :

- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : formation supplémentaire et pièces de rechange pour le programme national de récupération/recyclage de frigorigènes PNUD
- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : phase II de la formation du personnel des Douanes PNUE
- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : phase II de la formation des techniciens en réfrigération PNUE
- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités PNUD



## DESCRIPTION DU PROJET

### Secteur de l'entretien

1. En 2002, la consommation totale de CFC du Burundi a été estimée à 19,1 tonnes PAO. Ces CFC ont servi à l'entretien de l'équipement de réfrigération. La consommation de référence de CFC du Burundi s'établit à 59,0 tonnes PAO.
2. Il existe dans ce pays plus de 50 ateliers officiels (plus grands), ainsi qu'un nombre indéterminé d'ateliers plus petits, qui s'occupent de l'entretien et de la réparation des équipements de réfrigération et de climatisation commerciaux et industriels.
3. Les prix actuels des frigorigènes au kilo sont de 9,00 \$US pour le CFC-12, 24,00 \$US pour le HFC-134a et 11,00 \$US pour le HCFC-22.

### Règlements sur les SAO

4. Les autorités du Burundi ont adopté des ordonnances ministérielles afin de réduire la consommation de SAO. Un système de permis d'utilisation de SAO est en vigueur.

### Plan de gestion des frigorigènes (PGF)

5. Le PGF du Burundi a été approuvé à la 26<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Vingt agents de douane sélectionnés ont assisté aux cours de formation. Les autres ont été mis au courant de la réglementation concernant l'élimination des SAO, leur identification et la tenue de registres. Des trousseaux d'identification de SAO ont été distribués dans les principaux postes douaniers du pays.
6. Cinquante techniciens sélectionnés ont participé à un programme de formation sur la réfrigération. Ils ont ensuite été chargés de former les techniciens en entretien des appareils de réfrigération aux bonnes pratiques d'entretien et aux méthodes appropriées d'utilisation des frigorigènes sans CFC.
7. On a établi un réseau de récupération/recyclage comportant 22 centres de récupération et 3 centres de recyclage pour les services d'entretien d'équipement de réfrigération commerciaux et industriels. On a offert à 63 techniciens une formation pratique aux opérations de récupération et de recyclage.

### Mise à jour du PGF

8. Le projet de mise à jour du PGF a été soumis conformément aux dispositions de la Décision 31/48 et des décisions subséquentes concernant les propositions sur le PGF. Il comprend une demande de pièces de rechange et d'outils qui s'ajoute au projet original de récupération/recyclage et qui a pour but d'aider les techniciens à effectuer correctement leurs travaux de réparation.

9. La mise à jour du PGF comprend également des projets de formation supplémentaire des agents de douanes afin d'améliorer la surveillance des SAO et des équipements qui en contiennent aux points d'entrée, ainsi que la formation des techniciens d'entretien à la conservation de l'équipement de réfrigération, aux méthodes adéquates d'entretien et d'installation des systèmes de réfrigération, à la récupération et au recyclage des frigorigènes et à l'évaluation de la faisabilité du remplacement des équipements contenant des CFC par des équipements sans CFC.

10. La coordination et le contrôle des activités proposées aux fins de la mise à jour du PGF seront assurés par le Ministère de l'environnement (Unité d'ozone). Ce service se chargera entre autres de vérifier tout l'équipement fourni dans le cadre du projet de récupération/recyclage et s'assurera que les pièces de rechange requises sont convenablement installées. Le coût total de la mise à jour du PGR est de 105 000 \$US.

11. Le projet de PGF du Burundi a été soumis accompagné d'une lettre des autorités déclarant leur engagement à réaliser, sans autre demande de financements supplémentaires, une réduction d'au moins 50 % de la consommation nationale de CFC d'ici à 2005, et une réduction de 85 % d'ici à 2007.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

12. Le Secrétariat a pris acte du fait que la consommation de CFC du Burundi pour 2002 est inférieure à 19,1 tonnes PAO, et donc inférieure d'environ 10 tonnes PAO au niveau de conformité du Burundi pour 2005.

13. On indique dans la proposition de projet que la nécessité d'une mise à jour du PGF découle de la décision de poursuivre les efforts afin de contenir, récupérer et recycler les frigorigènes, d'assurer le maintien des stocks nécessaires au secteur de l'entretien en appliquant des techniques de conservation interne et en faisant appel, le cas échéant, à des fournisseurs de l'extérieur. Le Secrétariat a suggéré que dans les limites des financements disponibles, le PNUD examine les mérites d'une décision d'accroître les ressources consacrées à l'achat d'outils pour les techniciens chargés de l'entretien au Burundi et de réduire celles consacrées au recrutement d'experts internationaux et à la logistique. Le Secrétariat a été informé que les autorités du Burundi jugent que les activités proposées dans le cadre du projet de mise à jour du PGF sont nécessaires pour assurer le succès du Plan. Toutefois, le PNUD a accepté de réduire les coûts liés à l'embauche d'experts internationaux et à la logistique de l'organisation des ateliers, pour accroître d'un montant proportionnel les fonds consacrés à l'achat d'outils d'entretien.

### **RECOMMANDATION**

14. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui y afférents à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

	<b>Titres des projets</b>	<b>Financement (\$US)</b>	<b>Coûts d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : formation supplémentaire et pièces de rechange pour le programme national de récupération/recyclage de frigorigènes	32,500	2,925	PNUD
b)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : phase II de la formation du personnel des Douanes	30,000	3,900	PNUE
c)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : phase II de la formation des techniciens en réfrigération	22,500	2,925	PNUE
d)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : surveillance des activités	20,000	1,800	PNUD

-----